



Le 10 novembre 2006

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Lancement à Grenoble d'un nouvel outil dédié au financement en pré-amorçage des entreprises de micro et nanotechnologie**

**Guy Crespy** Président de MINATEC® Amorçage (MINAM), **Pascal Lagarde**, Directeur général de CDC Entreprises et **Guy Labrunie**, Directeur général de CEA Valorisation, inaugurent aujourd'hui la société de capital risque MINAM dont l'objectif est d'investir dans des entreprises innovantes en création, fondées sur des technologies issues des laboratoires du pôle d'innovation MINATEC® ou développées en coopération avec ceux-ci.

#### **Des interventions ciblées**

MINATEC® Amorçage concentrera ses investissements sur le développement de produits ou services utilisant des micro et nanotechnologies ou des technologies associées (imagerie, énergie, nano biologie, etc.), liés au pôle d'innovation MINATEC®. Un important potentiel de création d'entreprises technologiques, susceptibles de prendre des positions de marché fortes au niveau international, existe autour de ce pôle d'innovation.

#### **en aval de la recherche**

MINATEC® Amorçage interviendra auprès d'entreprises en création pour financer la preuve de concept industriel, indispensable à la levée de fonds nécessaires à leur développement, auprès des investisseurs classiques du capital amorçage et du capital risque.

#### **à une étape décisive**

Le financement de cette étape de maturation de projet, essentielle au bon développement d'une entreprise innovante, est actuellement insuffisamment couverte.

Conscients de cette lacune, CDC Entreprises et CEA Valorisation ont souhaité s'associer pour créer MINATEC® Amorçage, société de capital risque dotée d'un capital initial de 1,5 M€ et d'un engagement global de 3 M€. D'autres investisseurs devraient se joindre à cette initiative.

MINATEC® Amorçage investira jusqu'à 200 000€ dans des entreprises en création. Elle vise un rythme de 3 à 4 investissements par an.

Emertec Gestion assurera l'instruction et le suivi des dossiers.

#### **Contacts :**

**MINAM** : Guy Crespy – Tel : 06 82 80 88 58 ou 04 38 78 19 82 – Courriel : [info@minam.fr](mailto:info@minam.fr)

**CDC Entreprises** : Benjamin Paternot – Tel : 01 58 50 85 90 –

Courriel : [benjamin.paternot@cdcentreprises.fr](mailto:benjamin.paternot@cdcentreprises.fr)

**CEA-Valorisation**: Guy Labrunie - Tel : 04 38 78 38 84 - Courriel : [guy.labrunie@cea.fr](mailto:guy.labrunie@cea.fr)



Le 10 novembre 2006

## **MINATEC® Amorçage SAS (MINAM)**

### **Liminaire :**

**La capacité à transformer un résultat de recherche en innovation industrielle est une des clés de la compétitivité d'une économie.**

L'ensemble des acteurs économiques soulignent que cette transformation d'un objet technique en produit ou service innovant nécessite, dans le cas d'une création d'entreprise, une phase indispensable de maturation. Cette étape permet à la jeune entreprise de s'adresser, avec des chances raisonnables de succès, aux fonds de capital amorçage ou de risque susceptibles de financer son démarrage industriel et commercial. Cette maturation qui n'est plus de la recherche mais pas encore de l'activité véritablement industrielle est actuellement insuffisamment financée. En effet, les règles d'investissement des fonds de capital risque et d'amorçage, ne leur permettent généralement pas d'investir dans une phase aussi amont de la vie d'une entreprise alors que la faisabilité industrielle et la réalité du marché ne sont pas encore avérées (preuve de concept).

Les laboratoires groupés dans le pôle d'innovation MINATEC® constituent depuis de nombreuses années un terreau favorable à l'éclosion de jeunes entreprises. Ainsi l'incubateur GRAIN accompagne la création de 12 entreprises nouvelles chaque année, dont la moitié utilise des micro ou nanotechnologies issues de la région grenobloise. Ce dynamisme n'a rien à envier aux grands pôles d'innovation européens (ex. Cambridge, Oxford, Munich) ou nord-américains (ex. Boston, autour de de l'université de Stanford).

Conscients de ce potentiel et des difficultés rencontrées par les jeunes entreprises innovantes pour financer cette étape décisive, CDC entreprises, déjà souscripteurs de 18 fonds d'amorçage et CEA-Valorisation qui a investi à leur création dans 16 entreprises utilisant des technologies issues du CEA, ont décidé de créer une société de capital risque, MINATEC® Amorçage SAS. Son capital initial est de 1,5M€ apporté par ses actionnaires fondateurs CDC Entreprises (750 K€) et CEA-Valorisation (750 K€). D'autres investisseurs sont attendus.

Elle a pour objet d'investir dans des entreprises innovantes en création dont la technologie centrale repose sur les micro et nanotechnologies et sur des technologies qui leur sont associées (principalement dans les domaines de la nanobiologie, de l'imagerie et de l'énergie). MINAM a pour cible les projets d'entreprise de produits ou de services, à fort potentiel, issus des laboratoires et plates-formes du pôle d'innovation MINATEC®.

L'objet de l'intervention de MINATEC® Amorçage est de donner à la nouvelle entreprise les moyens de financer la preuve du concept industriel qui permettra à cette entreprise de rechercher les moyens financiers de son développement auprès des investisseurs classiques du capital amorçage et du capital risque.

MINATEC® Amorçage intervient donc en aval de la recherche de laboratoire, une fois que l'objet technique est bien défini et démontré comme faisable et que la propriété intellectuelle couvrant les principes a été acquise. La preuve de concept permet, sur la base des résultats de laboratoire et des attentes effectivement exprimées par des prospects, de concevoir et réaliser un prototype/une maquette validant le cahier des charges du produit ou du service

commercialisable. Les moyens de production nécessaires doivent également être définis et évalués, ainsi que les solutions de commercialisation envisagées et les contraintes qui leur sont associées.

MINAM prête donc, dans ses décisions d'investissement, la plus grande attention à la capacité de l'équipe de management à maîtriser la technologie et à intégrer les spécifications du marché visé par le produit.

MINAM intervient en capital au moment de la création de l'entreprise aux mêmes conditions que les créateurs. Elle prend une part minoritaire en capital, le complément de son apport se faisant, si nécessaire, par émission d'obligations convertibles à son profit ou par une avance d'actionnaire adossée à des bons de souscription d'actions. Le niveau global de son intervention peut atteindre 200 k€ environ. Cette intervention n'est pas exclusive d'investissements faits conjointement avec d'autres personnes physiques telles les « business angels » ou avec des investisseurs d'amorçage régionaux ou nationaux, et bien sûr des aides publiques (OSEO, ANR, A2I, etc...). MINATEC® Amorçage vise 3 à 4 investissements par an.

Les dossiers d'investissements sont instruits et suivis par la société Emertec Gestion avec laquelle MINAM a passé un accord de service.

La détection et l'instruction des dossiers se fait de préférence en collaboration avec les services et filiales de valorisation des établissements intéressés ainsi qu'avec les incubateurs publics.

#### **Carte d'identité MINATEC® Amorçage SAS**

**Dénomination** : MINATEC® Amorçage SAS (MINAM)

**Structure juridique** : Société de capital risque

**Montant initial** : 1,5 M€ souscrit à parts égales par CDC Entreprises et par CEA Valorisation

**Secteurs d'investissement** : micro et nanotechnologies et technologies associées liées au pôle d'innovation MINATEC® (Grenoble) pour un montant unitaire pouvant atteindre 200 K€

**Stade d'investissement** : pré-amorçage : financement du concept industriel

**Instruction et suivis des dossiers** : Emertec Gestion

**MINATEC Amorçage**, 17, rue de la Frise - 38000 Grenoble

Tel : 04 38 78 19 82 – courriel : [info@minam.fr](mailto:info@minam.fr) - Site Internet : [www.minam.fr](http://www.minam.fr)

Président, Guy Crespy - Tel : 06 82 80 88 58

Chargé de mission détection et évaluation des investissements, Sylvain Colomb -

Tel : 06 70 76 96 86 - courriel : [scolomb@minam.fr](mailto:scolomb@minam.fr)